

DOCUMENT SYNTHÈSE

PLAN STRATÉGIQUE 2008-2012

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION
ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES



Québec 

DOCUMENT SYNTHÈSE

PLAN STRATÉGIQUE 2008-2012

ENJEUX	ORIENTATIONS	AXES
L'ENGAGEMENT RÉCIPROQUE DE L'IMMIGRANT ET DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE	ORIENTATION 1 FAVORISER LA PLEINE PARTICIPATION EN MISANT SUR L'OUVERTURE À LA DIVERSITÉ ET LE PARTAGE DES VALEURS COMMUNES	Le partage des valeurs communes
		Les relations interculturelles
L'IMMIGRATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DÉMOGRAPHIQUE DU QUÉBEC ET DE SES RÉGIONS	ORIENTATION 2 RECRUTER ET SÉLECTIONNER DES PERSONNES IMMIGRANTES QUI RÉPONDENT AUX BESOINS DU QUÉBEC	Les volumes d'immigration
		La réponse aux besoins de main-d'œuvre
		L'apport des immigrants gens d'affaires
LA RÉUSSITE DE LA FRANCISATION DES IMMIGRANTS ET DE LEUR INTÉGRATION	ORIENTATION 3 ASSURER LE LEADERSHIP ET LA COHÉRENCE DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE DE FRANCISATION ET D'INTÉGRATION	La coresponsabilité
	ORIENTATION 4 ENRICHIR L'OFFRE DE SERVICE EN FRANCISATION ET EN ACCROÎTRE LA PORTÉE AUPRÈS DES PERSONNES IMMIGRANTES	L'apprentissage du français
	ORIENTATION 5 ACCROÎTRE LE SOUTIEN AUX PERSONNES IMMIGRANTES DANS LEURS DÉMARCHES D'INTÉGRATION	L'accompagnement
La régionalisation de l'immigration		
UNE ORGANISATION AGILE, ENGAGÉE DANS LA TRANSFORMATION DE SES FAÇONS DE FAIRE ET RÉSOLUMENT AXÉE SUR LES RÉSULTATS	ORIENTATION 6 ACCROÎTRE LA PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE EN MISANT SUR LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION, LES SERVICES PARTAGÉS ET LA REDDITION DE COMPTES	L'amélioration continue
		La gestion des risques
		La reddition de comptes
ORIENTATION 7 ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES RESSOURCES HUMAINES ET LEUR ENGAGEMENT DANS L'ATTEINTE DES RÉSULTATS VISÉS PAR LE MINISTÈRE	La gestion des ressources humaines	

OBJECTIFS

1.1	Accroître la connaissance et la compréhension qu'ont les personnes immigrantes des valeurs communes du Québec ainsi que l'ouverture de la société québécoise à la diversité.
1.2	Accroître la connaissance de l'apport de l'immigration.
1.3	Renforcer le rapprochement interculturel, soutenir la gestion de la diversité et contrer la discrimination.

2.1	Hausser les volumes annuels d'immigration pour que ceux-ci se situent entre 52 400 et 55 000 en 2010, dans le respect des engagements en matière d'accueil humanitaire.
2.2	Augmenter le nombre de travailleurs qualifiés répondant aux besoins prioritaires du marché du travail et accélérer leur arrivée au Québec.
2.3	Hausser de 10 % par année le nombre d'étudiants étrangers et de 15 % par année le nombre de travailleurs temporaires qui s'établissent au Québec à titre permanent.
2.4	Accroître de 60 % le volume des investissements générés par les immigrants investisseurs et soutenir leur établissement au Québec.

3.1	Accroître le degré d'harmonisation de l'offre de service gouvernementale en matière de francisation et d'intégration des immigrants.
3.2	Mesurer le niveau d'intégration socioéconomique et linguistique des immigrants.
4.1	Accroître de 5 % par année le nombre de personnes immigrantes utilisant les services gouvernementaux de francisation.
4.2	Diversifier l'offre de service du Ministère afin de répondre à la variété des besoins.
4.3	Favoriser la maîtrise du français à des niveaux de compétence plus avancés.
5.1	Augmenter de 10 % par année le nombre de personnes bénéficiant d'un service d'accueil et de 5 % le nombre de personnes bénéficiant d'un service d'accompagnement.
5.2	Faciliter et accélérer la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes, notamment en vue de leur accès aux professions et métiers réglementés.
5.3	Hausser de 3,5 % par année le nombre de nouveaux arrivants (cohorte de cinq ans) établis hors de la région métropolitaine de Montréal (RMM).

6.1	Améliorer les programmes, les services et les activités de soutien par des examens périodiques de la performance et de la pertinence, la mise en œuvre d'un plan annuel d'amélioration et un recours accru aux services en ligne.
6.2	Élaborer, d'ici 2009, une approche de gestion intégrée des risques et s'assurer, d'ici 2011, de son application dans l'ensemble des processus d'affaires du Ministère.
6.3	Renforcer la reddition de comptes du Ministère et de ses partenaires.
7.1	Élaborer et mettre en œuvre un plan directeur axé sur la disponibilité, la mobilisation et la compétence des ressources humaines.

INDICATEURS

- Niveau de connaissance et de compréhension des valeurs
- Nombre et proportion d'immigrants ayant signé la Déclaration sur les valeurs communes de la société québécoise
- Degré d'ouverture à la diversité

- Degré de connaissance de l'apport de l'immigration

- Degré de réalisation des mesures ministérielles en ces matières

- Nombre de personnes immigrantes admises, par catégorie
Cibles : 2008 = entre 46 700 et 49 000 personnes 2009 = entre 47 400 et 50 000 personnes 2010 = entre 52 400 et 55 000 personnes

- Nombre de personnes ayant bénéficié d'un traitement prioritaire lors de l'examen de la demande de certificat de sélection
- Nombre de candidats ayant fait l'objet d'un traitement prioritaire qui ont obtenu une offre d'emploi dès l'étranger
- Délai de traitement des dossiers de ces candidats

- Nombre d'étudiants étrangers et de travailleurs temporaires ayant déposé une demande de certificat de sélection

- Taux de croissance des investissements
- Mise en place en 2008 d'un programme d'accueil et d'accompagnement

- Nombre et portée des projets résultant de l'harmonisation des services

- Élaboration et mise en place d'un cadre interministériel de suivi des résultats de l'action gouvernementale

- Taux d'augmentation du nombre de personnes immigrantes jointes par les services gouvernementaux de francisation, par catégorie

- Nombre de nouveaux services
- Nombre de clients joints par chaque nouveau service

- Nombre et proportion d'étudiants qui ont suivi des cours spécialisés
- Nombre et proportion d'étudiants ayant réussi un examen de niveau plus avancé

- Nombre et proportion de nouveaux arrivants ayant bénéficié d'un service d'accueil par le Ministère
- Nombre et proportion de nouveaux arrivants ayant bénéficié d'un service d'accompagnement par le Ministère
- Nombre et proportion de nouveaux arrivants accompagnés au Québec par les organismes communautaires partenaires

- Nombre de personnes immigrantes accompagnées par le Ministère
- Nombre d'évaluations comparatives des études effectuées hors du Québec délivrées
- Nombre de personnes ayant obtenu une reconnaissance complète d'équivalence à la suite de l'acquisition d'expérience

- Nombre et proportion de nouveaux arrivants établis hors de la RMM (par région)
- Nombre de partenaires interpellés (par région) par les plans d'action régionaux et d'ententes de partenariat signées avec des municipalités, des conférences régionales des élus et d'autres instances
- Nombre de personnes établies et travaillant en région à la suite de leur participation à un projet *Passerelle pour l'emploi en région*

- Nombre et proportion de programmes et de services examinés
- Évolution de la satisfaction de la clientèle, selon les services ciblés
- Nombre de nouveaux services en ligne
- Nombre et proportion de clients qui se prévalent des nouveaux services en ligne

- Adoption de l'approche
- Degré de réalisation de son application

- Mise en place d'un tableau de bord de gestion

- Adoption du plan directeur en 2008
- Degré de réalisation du plan directeur
- Degré d'appréciation des employés au regard de la qualité de vie au travail et améliorations apportées
- Pourcentage de la masse salariale investie dans le maintien, le développement et le transfert des compétences



B-1021-00 Octobre 2008

Immigration
et Communautés
culturelles

Québec

